

Moralisation des examens de fin d'année : Des fraudeurs mis aux arrêts

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 13 JUILLET 2022

1137

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Soldats ivoiriens arrêtés au Mali

**Abidjan exige une
libération immédiate**



**Médecine du Sport : Le PM inaugure le centre
Lassana Traoré dit Ambiance**



**Élections au Mali : La MINUSMA assure sa
disponibilité à accompagné le processus**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

12 Juin
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

569

Nouveaux cas confirmés

03

Nouveaux guéris

02

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

535 564 Vaccinations incomplètes

1 428 814 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 192

Guéris

30 355

Décès

737

dont 20 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.15



P.19



P.30



/ Une /

Soldats ivoiriens arrêtés au Mali : Abidjan exige une libération immédiate

P.6

/ Brèves /

Pour mieux protéger les victimes et témoins de violation des droits de l'homme :

P.15

Une session d'échanges avec les avocats maliens

P.15

Mine d'or : Loulo a rapporté au Mali 337 millions de dollars

P.16

MDAC : Le ministre de la défense ougandais au Mali pour renforcer les liens

P.16

Mali : Un casque bleu sénégalais de la Minusma tué dans un accident de circulation

P.17

Inde : Un bébé, né avec 4 bras et 4 jambes, célébré pour sa ressemblance avec une déesse hindoue

P.17

Commissariat du 6ème arrondissement : 71 briques de chanvre, des haschichs et des motos de provenance douteuse saisis

P.17

/ Actualité /

Restaurer la cohésion entre éleveurs et agriculteurs du cercle de Djenné :

P.19

La nécessité de la gestion du pastoralisme

Relance des activités commerciales entre le Mali et le Sénégal après les sanctions :

P.21

Le port autonome de Dakar allège le paiement des stocks maliens en souffrance dans ses installations

P.21

Affaire de la page Facebook « Mali Jolies Denw » : La demande de mise en liberté refusée aux sœurs Cissé

P.22

Moralisation des examens de fin d'année : Des fraudeurs mis aux arrêts

P.23

Médecine du Sport : Le PM inaugure le centre Lassana Traoré dit Ambiance

P.25

/ Politique /

Réformes politiques et institutionnelles : Installation des membres de la commission de rédaction de la nouvelle constitution

P.28

Mamadou Diarrassouba, président de la commission de contrôle du CNT : « Le rôle du CNT est déterminant dans la conception et la mise en œuvre des différentes réformes envisagées... »

P.30

Élections au Mali : La MINUSMA assure sa disponibilité à accompagner le processus

P.31

/ Culture & société /

Anacarde : Une culture peu valorisée

P.33

/ International /

Guinée-CoI DOUMBOUYA : Le messie qui bouscule l'establishment

P.34

Retour de Blaise au Burkina : le sacre de l'impunité

P.36

/ Sport /

MERCATO- PSG : Au cœur des rumeurs de transfert, Neymar est interpellé par Dani Alves

P.38

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Malikilé

VOTRE QUOTIDIEN NUMERIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

BONNE FÊTE DE **TABASKI** 2022



La Direction et l'ensemble du personnel de MALIKILE, votre journal numérique souhaitent à toute la communauté musulmane du Mali et du monde une bonne Fête de Tabaski.

www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Soldats ivoiriens arrêtés au Mali

Abidjan exige une libération immédiate

Dans notre « Une » d'hier 12 juillet, nous titrions « **Arrestation de mercenaires au Mali : Le gouvernement disculpe l'Etat ivoirien** » et en conclusion, nous écrivions « **Et pour parer à toute éventuelle crise diplomatique entre les deux pays, le Gouvernement de la Transition, soucieux de la préservation des relations séculaires entre le Peuple malien et le Peuple ivoirien, est solidaire des autorités ivoiriennes certainement troublées par la présence illégale des quarante-neuf (49) militaires ivoiriens au Mali, « à l'insu et sans l'autorisation valable » des autorités ivoiriennes** ». Dont acte !

Mais voilà : le gouvernement ivoirien ne prend acte de rien et au contraire conteste, accuse et exige. Et il prend très au sérieux les événements en cours dans la mesure où le président

Alassane Dramane Ouattara a cru bon de convoquer une réunion extraordinaire du Conseil National de Sécurité sur le sujet. Ce conclave de très haut niveau a qualifié d'« **al-légations** » les propos contenus dans le communiqué officiel N° 034 du Gouvernement de Transition du Mali (ndlr : les puristes remarqueront la nuance : Abidjan ne parle pas de gouvernement de LA transition mais de Gouvernement de Transition).

Et donnant sa propre version des faits, la Côte d'Ivoire soutient que non seulement les militaires arrêtés sont régulièrement inscrits dans les effectifs de l'armée ivoirienne mais qu'au surplus leur présence au Mali, qui s'inscrit dans le cadre des mécanismes de soutien aux contingents des pays contributeurs de troupes dans le cadre des Missions de Maintien de la Paix était bien connue des autorités ma-

liennes. Car, disent les autorités ivoiriennes le ministère malien des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale ainsi que le Chef d'État-major des Forces Armées maliennes ont reçu copie de l'ordre de mission du contingent. Mais voilà : cette version des faits est aux antipodes de celle fournie par les autorités maliennes qui, rappelons-le soutiennent que « **les 49 militaires maliens arrêtés à Bamako avec armements de guerre et de munitions sont des « mercenaires » qui seront traités comme tels. Pour les autorités maliennes, outre les armements, le contingent n'avait ni ordre de mission ni autorisation et la profession réelle des militaires était pour la plupart dissimulée. Pire, ces soldats, à leur interrogatoire auraient livré quatre (4) versions différentes sur leur présence au Mali** ».



Ces versions contradictoires signifient-elles une volte-face de la partie ivoirienne si l'on sait que le Porte-parole du gouvernement malien, le colonel Abdoulaye Maiga a affirmé que **« des responsables des Forces de Défense et de Sécurité maliennes ont contacté immédiatement leurs homologues ivoiriens. Ces derniers ont affirmé qu'ils ignoraient tout de la présence des militaires ivoiriens interpellés au Mali »**. Comment expliquer un tel revirement ? Pour rappel, les relations entre le Mali et la Côte d'Ivoire sont loin d'être au beau fixe de-

puis la chute de IBK et encore plus depuis la rectification de la Transition en cours. En effet, c'est en Côte d'Ivoire que le fils du président malien déchu, Karim Keita, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt, a trouvé refuge, aide et protection. Et la fuite d'une conversation téléphonique entre le président Alassane Dramane Ouattara et l'ancien Premier ministre malien Boubou Cissé, lui-même en délicatesse avec les autorités de la Transition n'a rien arrangé. Les deux hommes, dans cette audio qui a fait le tour des réseaux, ont tenu des propos peu amènes sur Assimi Goita et les autres autori-

tés du Mali. Enfin à tort ou à raison, les maliens pensent que ADO a joué contre leur pays dans la mise en place et le maintien pendant une longue période d'un embargo jugé illégal, illégitime, injuste et inhumain. Et demain pourrait-on se demander ? Le nord de la Côte d'Ivoire dont le président Ouattara est originaire et le sud du Mali sont constitués des mêmes populations avec des liens de parenté qui dépassent les frontières officielles artificielles. Mieux plus de 4 millions de maliens, dont la plupart naturalisée, vivent en Côte d'Ivoire. Et les relations commerciales entre les deux pays, sont très importantes en temps normal. Last but not least, la crise sécuritaire terroriste née au Mali qui se rapproche de plus en plus de la Côte d'Ivoire exige des deux pays une coopération voire une complicité dans les réponses à apporter aux multiples attaques dont les deux pays sont victimes. Tant d'intérêts n'autorisent pas une longue brouille. Sauf à vouloir se faire hara-kiri.

En encadré le Communiqué du Conseil National de Sécurité de la République de Côte d'Ivoire.

■ Moctar SOW



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Conseil National de Sécurité-----
Le Secrétariat

République de Côte d'Ivoire

Union-Discipline-Travail

Communiqué du Conseil National de Sécurité

Une réunion extraordinaire du Conseil National de Sécurité s'est tenue, ce mardi 12 juillet 2022, au Palais de la Présidence de la République sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République.

L'ordre du jour de cette réunion a porté sur l'arrestation par les autorités maliennes de 49 militaires ivoiriens, le dimanche 10 juillet 2022, à l'Aéroport International Président Modibo Keïta-Senou de Bamako.

Le Chef d'État-major Général des Armées a fait une présentation sur les circonstances de la présence des 49 militaires ivoiriens sur le sol malien et de leur arrestation par les autorités maliennes. Contrairement aux allégations contenues dans le Communiqué N°034 du Gouvernement de Transition du Mali, du lundi 11 juillet 2022 :

- Ces militaires sont régulièrement inscrits dans l'effectif de l'Armée ivoirienne et se trouvaient au Mali, dans le cadre des opérations des Éléments Nationaux de Soutien (NSE).
- La présence de ce détachement des Éléments Nationaux de Soutien est conforme aux mécanismes de soutien aux contingents des pays contributeurs de troupes dans le cadre des Missions de Maintien de la Paix et est bien connue des autorités maliennes. En effet, en vertu d'une convention signée, en juillet 2019, entre la Côte d'Ivoire et l'Organisation des Nations Unies, et conformément à un contrat de sécurisation et de soutien logistique signé avec la Société Sahel Aviation Service (SAS), des militaires ivoiriens sont présents à l'Aéroport de Bamako. Depuis cette date, 7 contingents se sont relayés périodiquement sur ce site, sans aucune difficulté.
- A leur arrivée au Mali, dans le cadre de la 8e rotation, le dimanche 10 juillet 2022, une copie de l'ordre de mission du contingent a été transmise aux autorités aéroportuaires maliennes, pour attester de la régularité de

la mission. Le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale ainsi que le Chef d'État-major des Forces Armées maliennes, en ont reçu copie.

- Aucun militaire ivoirien de ce contingent n'était en possession d'armes et de munitions de guerre, à sa descente de l'avion. Les armes du contingent, comme autorisées par les Nations Unies pour la protection personnelle et les cas d'auto-défense et selon les procédures en la matière, se trouvaient dans un second avion.

Au regard de ce qui précède, le Conseil National de Sécurité demande aux autorités maliennes de libérer, sans délai, les militaires ivoiriens injustement arrêtés.

Le Conseil National de Sécurité tient à rappeler que la Côte d'Ivoire, qui a toujours œuvré au sein des instances sous-régionales, régionales et internationales, pour la paix, la stabilité et le respect de l'État de droit, ne peut s'inscrire dans une logique de déstabilisation d'un pays tiers.

Le Conseil National de Sécurité informe l'opinion nationale et internationale que les autorités ivoiriennes continueront d'œuvrer pour le maintien du climat de paix et de fraternité qui a toujours prévalu entre la Côte d'Ivoire et le Mali.

Enfin, le Conseil National de Sécurité appelle les populations au calme et à la retenue et assure que toutes les dispositions sont en cours pour obtenir la libération rapide de nos braves et vaillants soldats.

Fait à Abidjan, le mardi 12 juillet 2022 M. Fidèle SARASSORO,
Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité

Mali Actu



Depuis 2021, le Tchad est en pourparlers avec la société Glencore pour obtenir la restructuration d'une somme de 1 milliard \$ qu'il doit à la société suisse. Alors qu'une réunion des créanciers officiels de N'Djamena doit se tenir cette semaine, le FMI espère un « pas en avant ».



Après la condamnation de Samuel Eto'o, par la justice espagnole, à une peine d'emprisonnement ferme de 22 mois, pour « fraude fiscale », des voix se lèvent au Cameroun. Si certains exigent la démission du président de la Fecafoot, d'autres par contre déclarent la vacance du poste de l'ancien attaquant des Lions Indomptables du Cameroun.



Le ministère fait remarquer que « selon les informations disponibles aucun pronostic vital n'est engagé. Cet acte criminel n'a pas été revendiqué et est attribué par des habitants de cette ville aux bandes criminelles qui activent dans cette région du Mali ».



Jeune Afrique



#Centrafrique Sylvie Baipo-Temon a été sommée par l'administration fiscale française de régler des impôts impayés depuis 2018. Elle assure qu'elle a commencé à régulariser sa situation. Explications.



Croissanceafrique.com



(CROISSANCE AFRIQUE)-Pour restaurer la cohésion sociale entre les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs du cercle de Djenné au centre du Mali, un projet intégré de gestion du pastoralisme y a été lancé en septembre 2021. Son objectif est de contribuer de façon significative à la stabilité de la ceste zone par la construction d'infrastructures pastorales et l'aménagement de parcours pastoraux au profit de près de 36 000 ménages....



Actu Burkina



L'insécurité alimentaire et nutritionnelle demeure un problème majeur au Burkina, aggravée par la crise sécuritaire depuis 2019. C'est fort de ce postulat que les représentants du Programme alimentaire mondiale (PAM) ont rencontré les hommes de médias ce 12 juillet 2022 dans ses locaux à Ouagadougou. L'objectif de cette rencontre est de présenter aux journalistes les actions menées par le PAM au Burkina....



■ NIANG TV



JE QUITTE DÉFINITIVEMENT LES RÉSEAUX SOCIAUX FACEBOOK ET TOUS LES CANAUX DE COMMUNICATION

Un choix purement personnel

Je ne participerai plus aux débats sur les plateaux de radios, télévisions et autres canaux de communication sans sous aucune contrainte et c'est un choix purement personnel

Je ne parlerai plus du Mali et ne me mêle de rien des autorités ou de leur gestion

Après quelques années sur les réseaux sociaux où je me suis fait des milliers d'amis virtuels que je ne regrette pas

Parmi ces milliers de personnes de valeurs je me suis fait des vrais amis et amies, des confidents et confidentes, des frères et sœurs plus proches que même mes frères et sœurs de sang dont j'en suis fier et reconnaissant envers chacun et chacune d'eux et d'elles

J'ai été respecté et j'en ai fait au retour à toutes et tous

J'ai appris, compris, connaître, savoir beaucoup de choses qui me manquaient ou que j'ignorais

Les réseaux sociaux ont été une école pour moi à travers des personnalités de valeurs qui me suivent et que je suive aussi pour le Mali et rien d'autre que le Mali

Il y a aussi des mauvaises graines qui souvent s'attaquent à tous sans savoir où connaître ce qu'ils veulent ou défendent au juste

La déception de voir les incohérences, les oppotinismes, le désamour de la Mère Patrie, l'égoctrisme, la rancoeur, la haine et surtout la mauvaise éducation où personne ne respecte personne sont aujourd'hui les causes de mon départ des réseaux sociaux

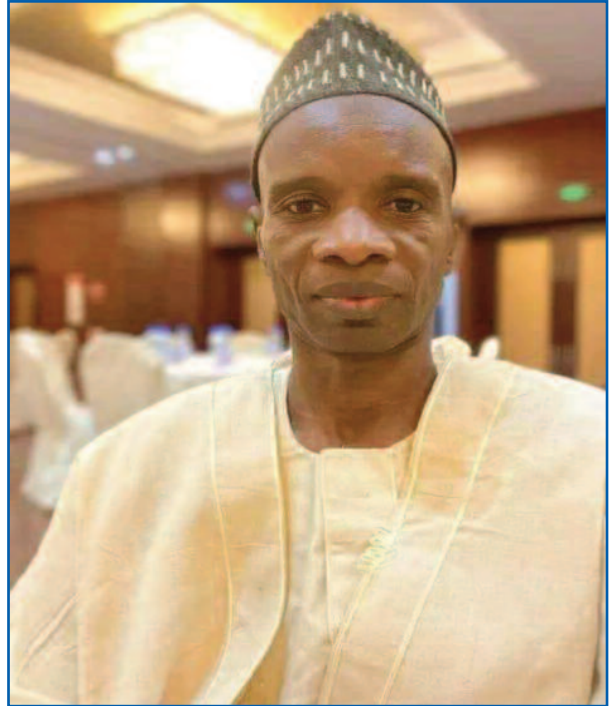
De là je présente toutes mes excuses à toutes et tous que j'ai offensé à travers mes publications ou mes commentaires sur leurs pages dû à mon imperfection

Je tiens à remercier toutes et tous pour tous les sacrifices, les affections et surtout l'amour, la considération, la joie que vous m'avez apporté durant toutes ces années que je continue à profiter

Milliards de merci et au plaisir de se retrouver à d'autres lieux loin des réseaux sociaux et la vie continue

Mohamed Mamata Touré

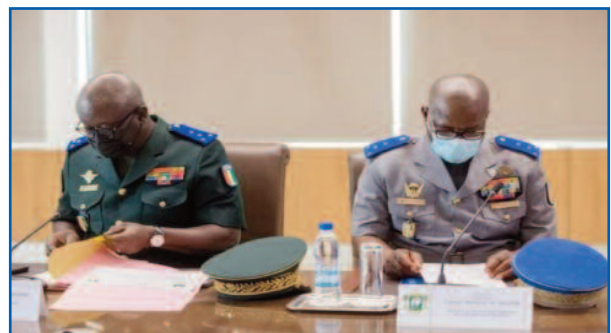
Un Malien tout court qui met le Mali au dessus de tout



■ Issa Kaba



Après sa réunion extraordinaire du conseil national de la défense la Côte d'Ivoire appelle à la retenue, telle doit être la démarche de nos autorités dans cette affaire. Il faut faire énormément attention dans ces genres de situation. A mon tour j'appelle mes concitoyens à l'apaisement, surtout nous Hommes de média, nous pouvons jouer un grand rôle dans l'apaisement il n'est pas trop tard.



■ Ousmane Bamba



Le Mali n'a pas encore dit son dernier mot. J'attends des autorités de la Transition qu'elles traduisent la CEDEAO devant les instances juridictionnelles appropriées pour embargo illégal et refus d'application d'une décision de la cour des comptes de l'UEMOA et pour violation du traité international sur le droit des pays sans littoral qui a été foulé au pied avec l'embargo Macron-Alassan-Sall-ADO. Il faut que le cas du Mali fasse jurisprudence



■ Primature du Mali



Le Centre de médecine du sport Lassana Traoré dit Ambiance du Stade Omnisports Modibo Keita, inauguré par le chef du gouvernement. Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, a inauguré, ce mardi 12 juillet 2022, dans le complexe du stade omnisports Modibo Keita, le Centre de médecine du sport, baptisé au nom de Lassana Traoré dit Ambiance. Cet établissement construit sur 3 niveaux, répartis en une cinquante de salles pour un montant d'un peu plus d'1 milliard 800 millions de francs aura pour objectifs notamment d'assurer le suivi de la santé des sportifs, d'effectuer des recherches en santé des sportifs et de contribuer à la lutte contre le dopage dans le sport. Il dispose de matériels de diagnostics de dernière génération. Dans son allocution, le Chef du Gouvernement, a rappelé l'engagement des autorités de la transition à créer des conditions pour l'épanouissement sportif et le bien être de la jeunesse et des sportifs. « Grâce aux sportifs, le Mali est connu et apprécié dans les contrées

les plus lointaines, ils font résonner partout dans le monde l'hymne nationale du Mali. A partir de maintenant, les athlètes seront pris en charge chez nous », a conclu Choguel Kokalla Maïga. CCRP/Primature



■ Livres AU Sénégal



Lequel acheter C'était un sang afrikan. Il est né en 1750 en Afrique de l'Ouest en Gambie. Esclave et emmené en Amérique, KUNTA KINTE était un membre de la très respectée FAMILLE KINTE du PEUPLE MANDINGO. Il avait 20 ans et était très instruit, intelligent, habile, fort, résilient et fier SANG AFRIKAN, homme d'un immense courage qui l'a donné le pouvoir lorsqu'il a été capturé par Européen et vendu par AfrOpeans slavers en Gambie. Il n'a jamais abandonné son rêve de retourner à sa mère patrie et Il a mis au défi d'autres comme lui de rester forts et de se battre pour leur dignité et leur



■ Bacary Camara



"Mali Journal" ou la parabole du musicien Prince Diallo

La consommation du « mil rouge comme du sang » (Nio blen) est l'une des causes du coup d'Etat militaire de 1968 qui a renversé le premier régime socialiste ou crypto communiste de Modibo Keita, père de notre indépendance nationale.

La magnifique chanson de jeune artiste Prince Diallo et intitulée « Mali journal » me renvoie à plusieurs années en arrière dans mon village où une sévère famine contraignit de nombreux villages dont le mien à consommer de force le « mil rouge comme du sang » que l'on distribuait dans nos familles. Pas toujours gratuitement. Ce fut une période très douloureuse pour les chefs de famille qui étaient bien souvent en pleurs (quel déshonneur) faute de trouver quelques grains pour leurs foyers. Les files d'attente kilométriques devant l'OPAM ont fini de les transformer en de véritables suppliciés d'un régime de Modibo à bout souffle et devint de plus en plus populaire à cause des exactions de la milice populaire du régime..

B.CAMARA, Journaliste



■ OKELEDO



Chanteur, guitariste, flûtiste, Ali Farka Touré est né en 1939 à Kanau près de Tombouctou. A la mort de son père pendant la 2ème Guerre mondiale sa famille s'installe à Niafounke. Entre les travaux champêtre et les petits boulots, le jeune Ali manifeste un grand amour pour les instruments de musique comme la guitare peulh ou encore la flûte. En 1960 il fonde son premier groupe du nom de "117" et fait le tour du Mali en jouant dans plusieurs festivals. En 1968, il s'envole pour le Danemark et ce fut son premier voyage en Europe. De retour de cet périple Ali Farka Touré intègre l'orchestre de Radio Mali tout en travaillant comme ingénieur du son dans la même radio. En 1973 le régime militaire de l'époque dissout l'orchestre et c'est le début de la carrière solo pour Ali Farka Touré qui aura la chance de voyager aux États-Unis, au Japon notamment. En 1993 il sort en duo avec le grand guitariste Ry Cooder l'album "Talking Timbuktu". Cet album lui ouvrit les portes de la consécration avec un premier Grammy Award. Infatigable bosseur, Ali Farka sort 3 ans plus tard l'album

"Radio Mali". Sa musique qui commence à être connue partout dans le monde est considérée par Martin Scorsese comme étant l'ADN du blues. En 2005, il sort en collaboration avec Toumani Diabate l'album "In the Heart of the Moon". Cet album gagne à nouveau le Grammy le 8 février 2006.

Mondialement connu, Ali Farka Touré est classé 71ème par Rolling Stone et 37ème par Spin dans leur liste des 100 meilleurs guitaristes de tous les temps. Le matin du 07 Mars 2006 Ali Farka Touré rend l'âme à Bamako et ce fut une triste journée pour le peuple malien qui l'adorait pour son large sourire et pour sa résistance.

Celui qui fut maire de Niafounke pendant plusieurs années gagne à titre posthume le Grammy Award le 13 février 2011 avec l'album "Ali and Toumani" qu'ils avaient enregistré en 2005. Sa mort fut une grande perte pour la nation entière.

Dors en paix et nous penserons toujours à toi en écoutant des morceaux comme "Awa dolo", "Diarabi", "Ladiaba" et j'en passe...



■ Colonel Assimi GOITA



J'ai eu un entretien téléphonique avec le SG @antonioguterres. Nous avons évoqué l'appui des #NU au processus de transition au Mali et j'ai réitéré la nécessité pour les partenaires de respecter la souveraineté du #Mali

■ L'ESSOR



Contrairement aux années précédentes, l'affluence était au rendez-vous, hier, dans les structures publiques après la fête de l'Aid El Kebir.

Selon certains, cette situation est due à la nouvelle dynamique lancée par les autorités de la Transition pour la construction du «Mali Kura»



Mamadou Ismaila KONATE



49 de , pays frère et ami où vivent des maliens ne doivent en aucun cas être source de tensions et de discordes inutiles au point de recourir aux extrêmes : Pitié ! Certaines causes ne valent pas la peine de nous battre à tout va : Cessons ! Cessons ! Cessons ! #PourLe Oui !



NOTE EXPRESS		
NON PROTEGE URGENT	DIFFUSION RESTREINTE	CONFIDENTIEL DEFENSE
ORIGINE	: MINISTRE DE LA DEFENSE	
DESTINATAIRE	: CEMGA	
DATE	05. JUIL. 2022	N° 3 6 4 0 /MINDEF/DGAS/DDRI/SDRI-05
OBJET	Relève du 7 ^{ème} détachement de la National Support Element (NSE) au Mali.	
REFERENCE	lettre N°2659-22/EMGA/D.POPS/B.OPEX du 28 juin 2022.	
PIECE-JOINTE	: LISTE NOMINATIVE DE LA 8 ^{ème} SECTION NSE.	
TXT		
Porte à votre connaissance que le 8 ^{ème} détachement NSE, dont la liste figure en pièce-jointe et conduite par le lieutenant KOUASSI adam Sanni des Forces Spéciales, effectuera la relève du 7 ^{ème} détachement le 10 juillet 2022 à Bamako au Mali.		
BT.		

Pitié ! Désescalade désescalade désescalade...ces pays et leurs peuples ont besoin de toutes autres choses que violence, menace de guerre, populisme, propagande en forme de nationalisme et patriotisme honteux. Arrêtez ces communiqués et parlez-vous par-dessus les RS #Paix

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	République de Côte d'Ivoire
Conseil National de Sécurité	Union-Discipline-Travail
Le Secrétariat	
Communiqué du Conseil National de Sécurité	
Une réunion extraordinaire du Conseil National de Sécurité s'est tenue, ce mardi 12 juillet 2022, au Palais de la Présidence de la République sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane QUATTARA, Président de la République.	
L'ordre du jour de cette réunion a porté sur l'arrestation par les autorités maliennes de 49 militaires ivoiriens, le dimanche 10 juillet 2022, à l'Aéroport International Président Modibo Keita-Senou de Bamako.	
Le Chef d'État-major Général des Armées a fait une présentation sur les circonstances de la présence des 49 militaires ivoiriens sur le sol malien et de leur arrestation par les autorités maliennes. Contrairement aux allégations contenues dans le Communiqué N°034 du Gouvernement de Transition du Mali, du lundi 11 juillet 2022 :	
<ul style="list-style-type: none"> - Ces militaires sont régulièrement inscrits dans l'effectif de l'Armée ivoirienne et se trouvaient au Mali, dans le cadre des opérations des Éléments Nationaux de Soutien (NSE). - La présence de ce détachement des Éléments Nationaux de Soutien est conforme aux mécanismes de soutien aux contingents des pays contributeurs de troupes dans le cadre des Missions de Maintien de la Paix et est bien connue des autorités maliennes. En effet, en vertu d'une convention signée, en juillet 2019, entre la Côte d'Ivoire et l'Organisation des Nations Unies, et conformément à un contrat de sécurisation et de soutien logistique signé avec la Société Sahel Aviation Service (SAS), des militaires ivoiriens sont présents à l'Aéroport de Bamako. Depuis cette date, 7 contingents se sont relayés périodiquement sur ce site, sans aucune difficulté. - A leur arrivée au Mali, dans le cadre de la 8^e rotation, le dimanche 10 juillet 2022, une copie de l'ordre de mission du contingent a été transmise aux autorités aéroportuaires maliennes, pour attester de la régularité de la mission. Le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale ainsi que le Chef d'État-major des Forces Armées maliennes, en ont reçu copie. - Aucun militaire ivoirien de ce contingent n'était en possession d'armes et de munitions de guerre, à sa descente de l'avion. Les armes du contingent, comme autorisées par les Nations Unies pour la protection personnelle et les cas d'auto-défense et selon les procédures en la matière, se trouvaient dans un second avion. 	

Au regard de ce qui précède, le Conseil National de Sécurité demande aux autorités maliennes de libérer, sans délai, les militaires ivoiriens injustement arrêtés.

Le Conseil National de Sécurité tient à rappeler que la Côte d'Ivoire, qui a toujours œuvré au sein des instances sous-régionales, régionales et internationales, pour la paix, la stabilité et le respect de l'État de droit, ne peut s'inscrire dans une logique de déstabilisation d'un pays tiers.

Le Conseil National de Sécurité informe l'opinion nationale et internationale que les autorités ivoiriennes continueront d'œuvrer pour le maintien du climat de paix et de fraternité qui a toujours prévalu entre la Côte d'Ivoire et le Mali.

Enfin, le Conseil National de Sécurité appelle les populations au calme et à la retenue et assure que toutes les dispositions sont en cours pour obtenir la libération rapide de nos braves et vaillants soldats.

Fait à Abidjan, le mardi 12 juillet 2022
M. Fidèle SARASSORO,
Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité

Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

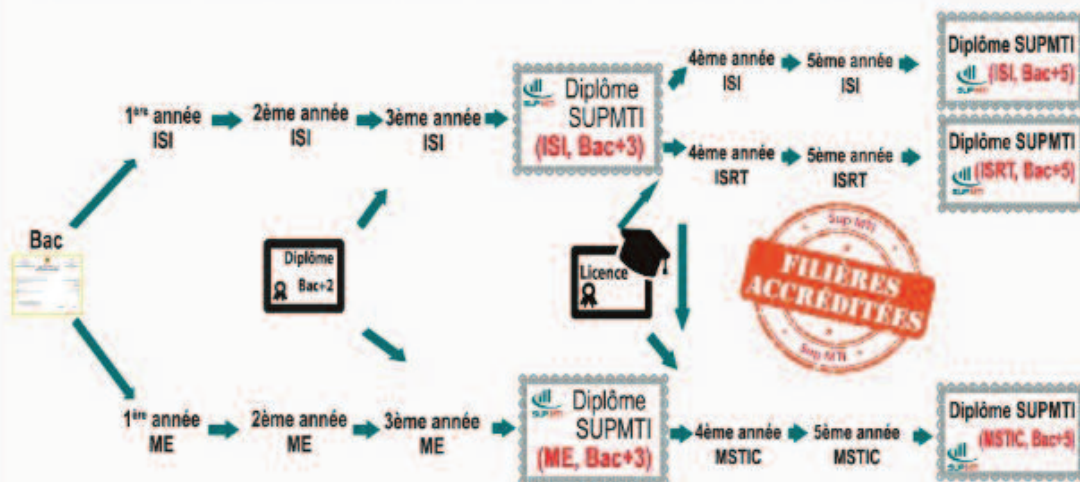
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- ✓ Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- ✓ Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- ✓ Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II,
 Quartier Al Adarissa
 (au-dessus du café voltaire)
 (+212) 612 993 056
 (+212) 5 23 42 22 33/34
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma
 @supmtibm
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10
 +223 698883 05/82017575
 mdoumbia1@yahoo.fr

Pour mieux protéger les victimes et témoins de violation des droits de l'homme : Une session d'échanges avec les avocats maliens



Mardi 5 juillet 2022, 15 avocat(e)s inscrit(e)s au Barreau du Mali ont pris part à une session d'échanges sur la protection des victimes et témoins, organisée par la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA.

Cette rencontre avait pour objectif de renforcer la compréhension des avocats sur les problématiques liées à la protection des sources notamment, des victimes et témoins. Elle permettra notamment, d'appuyer les victimes et leurs avocats dans le cadre des procédures judiciaires relatives à certains dossiers de violations et atteintes aux droits de l'homme. Elle témoigne également de l'engagement et du soutien de la MINUSMA aux autorités maliennes dans le cadre de la lutte contre l'impunité des violations et atteintes aux droits de l'homme. Les participants ont échangé sur le concept de protection mais aussi les mécanismes onusiens et régionaux de protection des droits de l'homme, y compris la saisine du Conseil des droits de l'homme ou des organes des traités. Ils ont également axé leurs réflexions sur leur propre protection dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions ainsi que l'évaluation des menaces et des risques. À l'issue des échanges, les avocats présents ont souligné la nécessité d'organiser une deuxième session pour approfondir les questions techniques.

Le rôle crucial des avocats en matière de lutte contre l'impunité et l'effet cathartique pour les victimes, d'être représenté par un avocat et de savoir que leur cause sera entendue, ont été soulignés par Christian LUMBALA de la MINUSMA, lors des débats. Le Secrétaire Général du Barreau malien, Me Ousmane TRAORÉ a, quant à lui, saisi l'opportunité pour réaffirmer l'engagement du Barreau pour la justice et le triomphe des droits de l'homme.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet « Approche intégrée pour lutter contre l'impunité et pour un accès amélioré à la justice dans le Centre du Mali », financé par la Fonds de Consolidation de la Paix. À ce titre, elle va permettre de redynamiser le partenariat entre l'Ordre des Avocats du Mali et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

Mine d'or : Loulo a rapporté au Mali 337 millions de dollars



Selon la compagnie canadienne Barrick Gold Corporation, la mine d'or de Loulo a rapporté au 1er semestre 2022, près de 337 millions de dollars à l'économie et à l'Etat maliens.

« Au cours du premier semestre de l'année, nous avons apporté 337 millions de dollars à l'économie malienne sous forme d'impôts, de redevances, de dividendes, de salaires et de paiements aux fournisseurs locaux, portant la contribution à vie de Barrick, anciennement Randgold, à 8,5 milliards de dollars », a annoncé Mark Bristow, le président et directeur général de Barrick Gold Corporation, propriétaire de la mine d'or de Loulo. « Nous sommes particulièrement fiers du fait que la fosse Gara West est exploitée pour nous par deux entrepreneurs maliens que nous avons encadrés », se réjouit-il.

Barrick Gold nourrit d'espoir. La compagnie estime déjà que le complexe Loulo-Goukoto « est en voie d'atteindre ses objectifs de production pour 2022, de remplacer l'épuisement annuel des réserves pour prolonger davantage la durée de vie de sa mine et de maintenir son bilan de sécurité exemplaire, sans accident avec perte de temps ni événement environnemental majeur pendant l'année ».

Au Mali, la société minière canadienne investit parallèlement dans des projets communautaires économiques durables. Par exemple, elle a créé « un motel, une ferme pour les femmes de Kenieba et trois systèmes d'approvisionnement en eau au cours du trimestre ». La construction du lycée agricole de Loulo et qui a déjà « formé 21 femmes et 143 hommes et créé 30 exploitations » fait partie aussi des réalisations de la société.

Aliste Flandrain / Source : Le Magazine du Manager

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

MDAC : Le ministre de la défense ougandais au Mali pour renforcer les liens



Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara a rencontré son homologue Ougandais, l'Honorable Vincent Bamulangaki Ssempijja, le lundi 11 juillet 2022 dans la salle de conférence de son département. La réunion s'est déroulée en présence du Secrétaire Général du MDAC, le Général de Division Sidiki Samaké, de l'Inspecteur Général des Armées et Services, le Général de Brigade Bréhima Diabaté et de plusieurs responsables militaires du MDAC et de la délégation Ougandaise.

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara a affirmé que l'objectif de cette visite est de permettre de développer des mécanismes qui favorisent une coopération plus étroite en matière de sécurité et de défense dans l'intérêt de nos pays et celui du continent Africain. Il a mis un accent particulier sur la nature changeante de l'environnement sécuritaire mondial avec l'augmentation des menaces complexes qui obligent les pays à travailler ensemble pour renforcer leurs capacités respectives. Le Ministre Camara a insisté sur la nécessité de faire face à la menace terroriste et aux stratagèmes néocolonialistes qui visent à affaiblir la stabilité du continent Africain. Il a remercié la République Ougandaise pour son soutien et sa solidarité envers le peuple malien et surtout pour avoir choisi de coopérer avec le Gouvernement de Transition du Mali pour la paix et la stabilité.

Le Ministre Ougandais de la Défense, l'Honorable Vincent Bamulangaki Ssempijja, a remercié son homologue Malien pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité accordés à sa délégation. Il a précisé que cette visite faisait suite à un engagement antérieur entre le gouvernement de la République du Mali et celui de la République sœur d'Ouganda. L'Honorable Ssempijja a indiqué que SEM, le président Yoweri Museveni souhaite dans l'esprit du panafricanisme établir des liens plus étroits de coopération entre la République de Mali et celle de l'Ouganda. Il a souligné la nécessité de renforcer les capacités militaires, gages de stabilité et de développement du Mali. L'hôte du jour a réitéré l'engagement du Gouvernement Ougandais à fournir des opportunités de formations aux Forces Armées Maliennes dans différents domaines et a souhaité la signature prochaine d'un accord bilatéral de coopération militaire entre les deux pays.

Mali : Un casque bleu sénégalais de la Minusma tué dans un accident de circulation



Dix autres ont été blessés dans l'accident survenu dans la région de Mopti dans le centre du pays.

Un Casque bleu de nationalité sénégalaise de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) a été tué et dix autres blessés, lundi matin, dans un accident de circulation à environ 7 km de Sévaré dans la région de Mopti dans le centre du pays.

« Un Casque bleu sénégalais est décédé, 10 autres ont été blessés lorsque leur véhicule blindé de transport de troupes a été impliqué aujourd'hui dans un accident de la route », a annoncé Olivier Salgado directeur adjoint de la communication de la Minusma dans un tweet. Salgado a en outre expliqué que « l'accident s'est produit près du village de Fiko, à environ 7 kilomètres au sud-est de Sévaré, dans la région de Mopti. Tous les blessés ont été évacués du lieu de l'accident et sont soignés dans un hôpital de la MINUSMA ».

« Nos pensées vont à la famille du soldat de la paix qui a perdu la vie et nous souhaitons à nos collègues blessés un prompt rétablissement » a-t-il ajouté.

Cette nouvelle victime alourdit le bilan des pertes dans les rangs de la mission de l'ONU au Mali qui déplore 177 soldats tués depuis 2013, ce qui en fait la mission onusienne la plus meurtrière au monde. La Minusma compte, rappelons-le, 12 000 soldats de différentes nationalités, déployés au Mali depuis le début des attaques des groupes armés en 2012.

Le 29 juin dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé d'une année le mandat de la Mission multidimensionnelle pour la stabilisation du Mali (Minusma), avec 13 voix pour, 2 abstentions et 0 contre.

Source : aa.com.tr

Enfin les deux Ministres ont magnifié la vision commune des deux dirigeants, le président Assimi Goïta et le président Yoweri Museveni pour œuvrer ensemble à la stabilité du continent Africain à travers la signature d'un communiqué conjoint suivie de la remise d'un cadeau symbolique au Ministre Ougandais de la Défense par son homologue malien, le Colonel Sadio Camara.

Source : Forces Armées Maliennes

Inde : Un bébé, né avec 4 bras et 4 jambes, célébré pour sa ressemblance avec une déesse hindoue



Un bébé doté de quatre bras et de quatre jambes est né dans le nord de l'Inde, suscitant l'étonnement et l'incrédulité de la population locale.

Né le 2 juillet, au Centre de santé communautaire de Shahabad, dans l'État de l'Uttar Pradesh, en Inde, le bébé pesait 3,5 kg et semble avoir une paire de bras et de jambes supplémentaires, sortant de son torse. Depuis son arrivée au monde, le bébé de quelques jours à peine fait la Une de nombreux médias, aussi bien dans le pays qu'aux quatre coins du monde.

Le nouveau-né a été célébré comme un « Miracle de la nature » lorsque la nouvelle de cette naissance unique s'est répandue dans la région, d'après nos confrères britanniques de The Independent. Certains ont même suggéré que le nourrisson pourrait être une réincarnation de la Déesse hindoue Lakshmi, qui est représentée comme ayant plusieurs membres, et qui est la Déesse de la richesse, de la fortune, du pouvoir, de la beauté, de la fertilité et de la prospérité.

Selon les premières analyses, le bébé serait atteint d'une maladie appelée « Polymélie », une anomalie congénitale extrêmement rare qui fait que le bébé naît avec trop de membres. Il existe plusieurs formes de Polymélie, classées en fonction de l'endroit où poussent les membres supplémentaires : la Céphalomélie, la Pyromélie, la Thoracomélie et la Notomélie sont les quatre types observés, les membres poussant respectivement à partir de la tête, du bassin, du thorax ou de la colonne vertébrale.

Source : demotivateur.fr

Commissariat du 6ème arrondissement : 71 briques de chanvre, des haschichs et des motos de provenance douteuse saisis



Les éléments du commissariat du 6^e Arrondissement, sous la direction du Commissaire Divisionnaire, Oumar Dembélé, ont pêché un gros poisson ! Il s'agit d'un grand vendeur de cannabis aux initiales B.K alias » Boucher « et de ses acolytes.

C'est au cours d'une patrouille, dans la nuit du 4 juillet dernier, que les policiers ont arrêté, vers 2 heures du matin, un consommateur de chanvre indien aux initiales A.S. Du coup, une descente de police a été effectuée au domicile du malfrat, qui a permis de retrouver une arme de fabrication artisanale améliorée, 4 motos volées, des façades de motos et des téléphones portables. Interrogé, A.S. a souligné qu'il s'approvisionne en cannabis chez le nommé B.K alias » Boucher », à Fadjiguila. Ce dernier, à son tour, a été interpellé et soumis à une perquisition. Au cours de cette opération, les policiers ont retrouvé 71 briques de chanvre indien, 9 papiers roulants communément appelés résilia, 73 gros morceaux et 699 petits morceaux de » Chikenshi « , 100 morceaux de haschich.

Les suspects ont été présentés au Procureur du Tribunal de la Commune l aux fins de droit.

O. B / Source : l'Indépendant

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74kg Maliki
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Restaurer la cohésion entre éleveurs et agriculteurs du cercle de Djenné :

La nécessité de la gestion du pastoralisme

Pour restaurer la cohésion sociale entre les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs du cercle de Djenné au centre du Mali, un projet intégré de gestion du pastoralisme y a été lancé en septembre 2021. Son objectif est de contribuer de façon significative à la stabilité de la cette zone par la construction d'infrastructures pastorales et l'aménagement de parcours pastoraux au profit de près de 36 000 ménages. La MINUSMA a investi près de 495 millions de Francs CFA grâce à une contribution du Royaume-Uni au Fonds fiduciaire pour la paix et la sécurité.



La zone ciblée comprend plusieurs communes du Cercle de Djenné. Elles ont été identifiées de manière participative et inclusive, avec le consentement des autorités et des communautés locales.

Des infrastructures et leur mode de gestion pour faciliter le vivre ensemble

Parmi les activités spécifiques du projet figurent la cartographie, la démarcation et la réhabilitation de 225 kilomètres de pistes et d'infrastructures pastorales, la construction de trois forages, la distribution de 700 kilogrammes de semences fourragères, la régénération d'un espace pastoral de 70 hectares, la production de cartes pastorales et l'établissement de mécanismes de gestion de pistes pastorales et des infrastructures.

Le projet prévoit également une série de séances publiques et de campagnes radiophoniques d'information sur le fonctionnement des Commissions Foncières (CoFo) et la réso-

lution des conflits. En 2021, à travers un projet séparé, la MINUSMA avait facilité l'établissement et la revitalisation des CoFo dans les 12 communes et 145 villages du cercle de Djenné. Trois axes principaux de chemins de transhumance, appelés localement « bourtol », avaient été identifiés, et depuis le début du projet, 75 km de pistes pastorales ont été délimités, le forage de trois puits pastoraux a

commencé et des campagnes de sensibilisation ont été menées dans 10 villages. Dans ces localités, des comités de gestion des projets ont également été mis en place. Ils ont facilité les discussions avec les agriculteurs, en particulier ceux qui ont empiété sur les pistes pastorales et avec les chasseurs traditionnels Dozo.

L'ensemencement de 70 hectares de zones pastorales avait été prévu pour la saison des pluies, de juillet à septembre 2022. Jens KRISTENSEN du Bureau régional de la MINUSMA à Mopti, souligne que « les zones pastorales sont connues pour être conflictuelles. Ceci nous a incité à participer activement à ce projet pour promouvoir la gestion pacifique des espaces communs et adopter des modes de gestion des conflits liés à la transhumance dans les zones humides delta intérieur du fleuve Niger dites « inondées » et celles arides appelées « zones exondées » ici dans le Centre. Au-delà de son objectif premier qui est la paix, cette initiative a permis d'aider les communautés à bénéficier d'emplois temporaires lors de la mise en place des balises ainsi que



de la construction des abreuvoirs et des forages. Ceci est également un point positif à ne pas négliger en termes d'emplois au bénéfice des populations ».

L'indispensable adhésion des communautés

Participatif et inclusif de sa conception à sa mise en œuvre, le projet met à contribution toute la communauté, les notables, les femmes, les autorités locales et les jeunes. Cependant, sa mise en œuvre a parfois été retardée par des problèmes de sécurité liés à la présence d'éléments armés radicaux. Ceux-ci se sont opposés au projet, qu'ils considèrent comme un moyen pour l'État d'affirmer son contrôle sur les zones rurales. Cependant, les maîtres d'œuvre du projet ont réussi à accéder à la plupart des villages. Cela a permis de ressusciter les anciens chemins de transhumance et de persuader les agriculteurs, les éleveurs, les propriétaires fonciers et les communautés des avantages du projet. Ce succès est dû à une approche transparente et à des consultations intensives qui ont conduit à l'engagement des populations locales bénéficiaires sur les activités à mener.

D'autres obstacles sont culturels ou économiques. Certains villages n'ont initialement pas adhéré au projet car les habitants et les chasseurs traditionnels Dozo de ces communautés étaient opposés au retour des bergers peuhls dans leurs localités. Cependant, après de nouvelles consultations, ils ont fini par accepter la démarcation établie entre les champs et les couloirs de transhumance. Dans un autre village, la communauté a d'abord refusé la démarcation par crainte de perdre des zones nouvellement irriguées sur des terres cultivées empiétant sur les pistes pastorales. Après discussions, les parties ont finalement accepté de modifier le tracé de la piste pour contourner le village et éviter tout nouveau grief ou conflit.

Ce sont les Équipes Régionales d'Appui à la Réconciliation (ERAR) et les Comités Communaux de Réconciliation (CCR) qui ont facilité ces dialogues et négociations. Pour N'Toura TRAORÉ, de l'ONG « Association pour le Développement Durable » (ADD), chargé de la mise en œuvre du projet, cette approche inclusive est nécessaire. « L'implication des Comités Communaux de Réconciliation (CCR) et des



leaders locaux dans les négociations et les sensibilisations auprès des communautés ont permis de donner plus de notoriété au projet, ce qui est rassurant en termes d'acceptation. Il est plus que nécessaire de passer par ces acteurs quand on veut asseoir une base avec des objectifs de paix et de réduction des conflits. Je les encourage à toujours être disponibles pour négocier avec leurs pairs, » a-t-il déclaré.

Des raisons d'envisager une réussite durable

À ce jour, les acquis ont permis d'atteindre 225 km de pistes pastorales à baliser tel que retenu dans le projet et avec l'accord de la population dans les zones ciblées. Dans la même dynamique, l'ONG a pu réaliser trois forages dans trois communes ainsi que neuf abreuvoirs. Cependant, pour cause d'insécurité, il n'a pas encore été possible de réaliser la démarcation des pistes pastorales dans deux communes.

Malgré de nombreux défis, le projet est sur une trajectoire positive et a produit des résultats positifs et des avantages pour les bénéficiaires ainsi que les autorités. Les approches consultatives et l'engagement local démon-

trant qu'il est à la fois possible et viable de mener des projets et des initiatives de gouvernance des zones qui autrement étaient considérées comme hostiles à la présence de l'État. Le représentant des bénéficiaires du village de Konio toujours dans le Cercle de Djenné, Baba SATAO, évoque les changements positifs que présage le projet dans la gestion du pastoralisme. « Nous sommes confrontés à des difficultés, des conflits liés au passage des animaux chaque année. Ce projet soutenu par la MINUSMA permet déjà d'observer une baisse des tensions entre agriculteurs et éleveurs cette année (2022). Nous sommes au début de la saison des pluies. Par exemple dans ma zone, les communautés ont accepté de céder quelques mètres de leurs champs pour le tracé du couloir de transhumance. Ce qui veut dire que le risque de dégâts des bêtes va baisser vu qu'il y a un itinéraire. Les bœufs vont être guidés sur ce chemin. Le projet a prévu des espaces d'alimentation et d'abreuvement des animaux. Tout est bien ordonné. Cette réalisation pour nous est assez grande et elle est un soulagement, » a-t-il expliqué.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

Relance des activités commerciales entre le Mali et le Sénégal après les sanctions :

Le port autonome de Dakar allège le paiement des stocks maliens en souffrance dans ses installations

Le Directeur général du Port Autonome de Dakar (PAD), Aboubakr Sadikh Bèye s'est félicité de la levée des sanctions économiques et financières de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali, le 3 juillet dernier, après six mois de mise en œuvre. Le Mali étant le premier partenaire commercial de son pays, le patron du PAD évalue à 800 milliards de FCFA les transactions entre les deux pays, avec une balance fortement excédentaire en faveur du Sénégal.



Les six mois de sanctions économiques et financières des organisations sous-régionales ont pénalisé l'économie malienne, celle du Sénégal aussi a été touchée. En effet, d'après le Directeur général du Port Autonome de Dakar, « ces sanctions ont constitué un frein mettant en cause tout un processus économique ». Aboubakr Sadikh Bèye d'ajouter : « Le Port Autonome de Dakar se félicite de la levée de l'embargo sur le Mali ». Il a fait ces déclarations en marge de la signature d'un accord entre le port de Dakar et celui de Tanger (Maroc).

« La décision de la levée de l'embargo sur le Mali par les Chefs d'État de la CEDEAO est un Ouf de soulagement pour le Port Autonome de Dakar », a déclaré Aboubakr Sadikh Bèye. Qui

parle d'enlèvement d'un « goulot d'étranglement du commerce sous-régional et régional ». Pendant six mois, ces échanges ont été perturbés. « Nous comprenons la situation politique, mais nous souhaitons, dans le futur, que tous les pays et tous les acteurs fassent en sorte que les échanges ne connaissent aucun handicap, aucun frein, parce que nous avons des économies aux potentialités énormes, mais fragiles », précise Sadikh Bèye.

Il a ajouté que « pour le Sénégal, le Mali représente le premier client commercial, puisque ce que nous vendons au Mali, nous ne le vendons à aucun autre pays au monde. Nous avons avec le Mali une balance excédentaire en centaines de milliards de frs ».

Il évalue les transactions commerciales à près de 800 milliards de frs du fait des relations fécondes des deux peuples sur le corridor.

Pour relancer les activités commerciales entre les deux pays, une rencontre entre les acteurs maliens et sénégalais, évoluant sur le corridor et au niveau du Port Autonome de Dakar, est prévue prochainement. Il s'agira de mettre en place une stratégie commune de gestion de la tarification des stocks.

Le DG d'annoncer la mise en place d'un dispositif pour alléger les paiements de ces stocks maliens en souffrance dans les installations du PAD.

YC avec Dakar actu
Source : L'Indépendant

Affaire de la page Facebook « Mali Jolies Denw » : La demande de mise en liberté refusée aux sœurs Cissé

Placées sous mandat de dépôt, à la Prison de Bollé, dans l'affaire « Mali Jolies Denw », en mai dernier, Fati et Aminata Cissé ont vu leur demande de liberté provisoire rejetée, le vendredi 1er juillet, sur appel du Procureur général par intérim de la Cour d'Appel de Bamako, alors qu'elles avaient bénéficié d'une ordonnance de mise en liberté du Tribunal de la Commune VI du district de Bamako.



L'information a été dévoilée au grand public par l'avocat des sœurs Cissé, Me Cheick Oumar Konaré, en compagnie de l'époux d'Aminata Cissé, Moussa Kondo. Selon l'avocat en charge du dossier, les Dames ont été inculpées par la Brigade d'Investigation Judiciaire (BIJ) sur ordre du Parquet de la Commune IV dans l'affaire de la page facebook « Mali Jolies denw », dont elles seraient les instigatrices ou des collaboratrices.

Aux dires de leur avocat, leur maintien en prison ou leur libération n'entachera aucunement la procédure. Puisqu'à ce stade, aucun document ne leur a été notifié, qui puisse asseoir leur culpabilité dans le dossier. Il ajoute que le Tribunal de la Commune IV a été dessaisi au profit de la Commune VI, sur la demande du Procureur de la Cour d'Appel. Estimant qu'il y a des infractions là-dedans impliquant le Pôle judiciaire spécialisé (crime transfrontalier, terrorisme et blanchiment d'argent). Ainsi, le dossier a été diligenté, les sœurs Cissé ayant été auditionnées par le juge d'instruction, de 11 heures jusqu'à 19 heures, qui a finalement décidé de leur accorder une liberté

provisoire, en attendant leur jugement. Cela, sur ordre du Procureur général de la Commune VI. A notre grande surprise, évoquera-t-il, le Procureur général de la Cour d'Appel a fait un appel sur l'ordonnance de mise en liberté pendant que les inculpées s'apprêtaient à quitter la Prison de Bollé. L'avocat Me Cheick Oumar Konaré dit toutefois avoir confiance en la justice, estimant qu'elle peut à nouveau accorder une liberté provisoire aux détenues allaitant des nourrissons (dix mois à un an).

De son côté, Moussa Kondo, l'époux d'Aminata Cissé, est revenu sur le silence qu'il observait tout au début de la procédure, en considération de son poste de Conseiller à la présidence de la République, dont il a démissionné pour pouvoir s'exprimer librement. Il a évoqué son étonnement face au rejet de la demande de mise en liberté des inculpées. Aussi, a-t-il requis le réexamen du dossier de mise en liberté afin de permettre à son épouse et à sa sœur de regagner leur domicile.

Auparavant le père des sœurs Cissé, le Général Ismaëla Cissé, à la retraite, s'était confié aux journalistes sur le dossier. « C'est l'indignation

face à cette situation d'injustice. On ne présente aucune preuve. Tout le monde dit que le dossier est vide, alors pourquoi détenir des épouses et mères des enfants ? C'est moi qui suis certainement visé, et non les enfants. Je ne peux pas manquer de confiance en la justice de mon pays, mais je suis déçu par le comportement de certains acteurs », a déclaré le Général Ismaëla Cissé. Ajoutant qu'avec l'appel du Procureur général, la Cour d'Appel devra statuer là-dessus, et cela va prendre des mois. Faute de preuve, le Général Cissé réclame la libération de ses filles.

Pour rappel, « Mali Jolies den -mjd » est une page Facebook derrière laquelle se cachent des » individus qui, associés en malfaiteurs pour se faire de l'argent, évoluent dans le chantage, l'atteinte à la vie privée, la diffamation, l'injure, l'usurpation d'identité numérique et le proxénétisme à travers le site web : djia-rabi.com. « , avait écrit le parquet du Tribunal de la Commune IV sur sa page officielle.

O. BARRY

Source : l'Indépendant

Moralisation des examens de fin d'année : Des fraudeurs mis aux arrêts

Le ministre de l'Éducation Nationale, Sidibé Dédéou Ousmane, a animé, le mardi 12 juillet 2022, un point de presse. Cette rencontre avec les hommes de média avait une triple motivation. Primo : lever toute ambiguïté sur la volonté de son département de faire des examens propres sans faux sujets, sans fuites, et sans fraudes et de mobiliser l'ensemble des partenaires autour de l'école. Secundo : d'évaluer le chemin parcouru et les acquis engrangés par son département dans le cadre la lutte contre les trois F (Fraudes, Fuites de sujets et Faux sujets), depuis les examens du CAP jusqu'au BT. Tertio : les perspectives pour les examens du BAC, du BT Santé et du BT agropastoral.

D'entrée de jeu, la cheffe du département de l'Éducation Nationale, Sidibé Dédéou Ousmane, s'est dit satisfaite à mi-parcours. Elle soutient que le ministère de l'Éducation Nationale en dépit des difficultés, a entrepris des activités majeures durant cette année dans le cadre de moralisation des examens de fin d'année qui sont entre autres l'élaboration d'un règlement intérieur et la police de surveillance, les rencontres avec les partenaires de l'école autour d'un déjeuner de presse afin de redonner ses lettres de noblesse au système éducatif national.

Déterminée à lutter efficacement contre la fraude et la fuite de sujets Mme Sidibé Dédéou Ousmane affirme que le ministère de l'Éducation Nationale, est plus que jamais décidé à prendre le taureau par les cornes. Sidibé Dédéou Ousmane fait des révélations fracassantes. Selon elle, à ce jour, suite aux examens du CAP, du DEF et du BT, 13 personnes (dont des élèves, des enseignants et des parents d'élèves) ont été prises en flagrant délits de fraude ou tentatives de fraude et mises à la disposition des forces de sécurité pour répondre d'actes de fraude et tentative de fraude. Les enseignants incriminés ont été exclus des activités liées aux examens, en plus des poursuites pénales

Des révélations remarquables !

S'agissant des examens du DEF, à l'académie de Kayes plus précisément au centre ELADJI ALALI Keita un Président de centre est à la disposition de la gendarmerie pour tentative de fraude. Au centre de Gouméra, une présidente de centre est mise à la disposition de la gendarmerie. A la surprise de tous et chacun, un élève reconnaît avoir photographié le sujet et l'avoir envoyé dans un groupe WhatsApp pour





être traité. Il est mis à la disposition de la gendarmerie et son jugement est prévu pour le 30 août 2022. Le directeur de l'Académie et la présidente limogée du centre Filifing Kanouté comparaitront comme témoins. Le ministre de l'Éducation Nationale convaincue que le salut de l'école malienne viendra de la moralisation des examens a laissé entendre dans son intervention qu'à l'académie de Kalabancoro un enseignant est, également, mis à la disposition de la police pour tentative de fraude. En outre, un candidat usurpateur d'identité et son complice méditent aussi sur leur sort en prison. Décidément, la plaie est profonde et pue de toutes parts. Au centre de Mamaribougou, un membre du Comité Gestion Scolaire est arrêté et mis à la disposition de la gendarmerie pour violation et fraude à l'examen. Son jugement est prévu pour le 2 août 2022 Le chef de cabinet et son chauffeur comparaitront comme témoins. Au niveau de l'académie d'enseignement de la rive gauche au centre Karamoko Sangaré, 2 enseignants sont sous mandat de dépôt en attendant de la fixation de la date du jugement. Le centre de la Base III n'est pas resté en marge des arrestations

pour tentative de fraude. Là aussi, 5 enseignants sont mis en cause. Incroyable mais vrai, à l'académie de Kiénéba, ce sont 16 téléphones et une somme de 900 000f CFA récupérée sur les candidats dans un centre d'examen (Lafiabougou). Même son de cloche à l'académie de Kati, 25 téléphones ont été saisis au lycée Touba Koro Alassane Doucouré de Dialakoro koyumani. Au total, il faut noter que 13 personnes sont mises à la disposition de la police.

Pour les examens du BT1 et 2, à l'académie d'enseignement de Bamako rive gauche, 1 élève Interpellé pour fraude et mis à la disposition de la justice (sous mandat de dépôts) en attente de la fixation de la date du jugement. Cette prouesse de la cheffe du département de l'Éducation Nationale, Sidibé Dédéou Ousmane et ses hommes mérite d'être soutenue dans le but d'endiguer le phénomène de fraude et fuite de sujets qui ternit l'image de l'école malienne.

Le ministre de l'Éducation Nationale estime que malgré ces arrestations, les épreuves se sont déroulées normalement dans un climat social apaisé contrairement à ces dernières

années ou elles étaient entachées de la gangrène des fuites des faux sujets et des fraudes. Occasion pour elle de saluer et réclamer l'implication de tous les acteurs de l'éducation pour aboutir à des résultats qui honorent notre pays.

Mme Sidibé, pour les épreuves écrites de l'examen du Baccalauréat qui démarrent le lundi 18 juillet 2022 sur toute l'étendue du territoire. A ses dires, il s'agira de se mobiliser tous comme un seul homme pour faire échec à toute tentative qui viserait à biaiser les résultats de l'examen. « **Je rappelle aux Présidents de centre d'examen et aux surveillants de respecter scrupuleusement la Police et le Règlement intérieur des examens. Je rappelle aux candidats que le téléphone est strictement interdit à l'intérieur du centre et dans la salle d'examen. Tout contrevenant s'expose à l'exclusion de l'examen** », a conclu Sidibé Dédéou Ousmane.

■ Ibrahim Sanogo

Médecine du Sport : Le PM inaugure le centre Lassana Traoré dit Ambiance

Le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a inauguré, le mardi 12 juillet 2022, le nouveau Centre de Médecine de Sport Lassana Traoré dit Ambiance dans la cour du Stade Modibo Keita. Ce centre ultra moderne dénote de la volonté des plus hautes autorités du pays de faire la construction d'infrastructures sanitaires une priorité. C'était en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, Mossa Ag Attaher et de plusieurs autres membres du gouvernement.



De Centre de Médecine du Sport est bâti sur une superficie de 9 777 m². Il est construit sur 3 niveaux et comprend 55 salles et bureaux, 4 grandes salles, 2 magasins, 1 ascenseur et une (1) loge-gardiens. L'infrastructure a coûté environ 1.860.551.625 FCFA sur les exercices budgétaires 2012, 2013 et 2014 avec des travaux de réaménagement des voies d'accès en 2019 pour 59 028 556 FCFA. Le Centre de Médecine du Sport est organisé en 6 blocs : 1 bloc de consultation, 1 bloc d'imagerie, 1 bloc de Kinésithérapie, 1 bloc de Laboratoire, 1 bloc opératoire et un bloc d'hospitalisation. 4 blocs sont fonctionnels, il s'agit du bloc de consultation, du bloc

d'imagerie, du bloc de Kinésithérapie et du bloc de Laboratoire. Les 2 autres blocs opératoire et d'hospitalisation seront fonctionnels dans un avenir proche.

Dans son intervention, le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, Mossa Ag Attaher fera savoir que d'ici la fin de l'année, le Centre sera doté de l'IRM 3 TESLA, la dernière génération de l'imagerie à résonance magnétique et du Scanner 128 barrettes qui permettront de faire tous les diagnostics. Les équipements déjà reçus en 2022 sur financement du budget national se chiffrent à 448 754 000 FCFA et atteindront 2 696 654 000 FCFA

avec les marchés en cours d'engagement sur les exercices budgétaires 2022-2023. « **Le Centre de Médecine du Sport qui porte le nom du regretté Lassana Traoré dit Ambiance, un athlète accompli, un marathonnien hors pair et que nous inaugurons, a pour mission fondamentale d'assurer le suivi de la santé des sportifs, d'effectuer de la recherche en santé des sportifs et de contribuer à lutter contre le dopage dans le sport au Mali. Le projet est né d'une réflexion et d'une étude approfondie sur le développement et la promotion du sport au Mali. Sa réalisation a été un long processus, un processus dans lequel**



plusieurs de mes prédécesseurs ont remarquablement contribué. Je voudrais saluer leurs efforts et leur témoigner ma reconnaissance », a-t-il dit.

Et d'enchaîner que le Centre de Médecine du Sport aura la spécificité de procéder à la prise en charge de "l'homme sain en mouvement" qui est le sportif mais aussi de s'ouvrir aux patients ordinaires en élevant le niveau d'exigence en termes de qualité de soins pour être accrédité aux normes ISO 9001. « Je puis vous assurer que si toutes les instances fédérales de tous les sports agréés au Mali prenaient la peine d'envoyer leurs sportifs pour accomplir les Analyses médicales de pré-compétition appelés PCMA, le sport malien ne connaîtra plus

jamais de mort sur le terrain », a-t-il souligné, avant de rassurer que le sport malien ne connaîtra plus de Lassana Traoré, cet athlète tant admiré, qui tomba et mourut au cours d'une compétition nationale de marathon, en juillet 1965. « Au contraire, avec le Centre, le sport a désormais de beaux jours devant lui. Il a tous les atouts pour véritablement rayonner. Toutes les prises en charge sont disponibles sur place au Mali.

Les sportifs n'auront plus d'excuse pour ne pas donner le meilleur d'eux-mêmes. L'Etat a montré toute sa volonté de mettre le sport et les sportifs dans toutes les conditions pour hisser davantage au firmament le drapeau malien », a-t-il ren-

chéri.

Le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a précisé l'engagement des autorités de la transition à créer des conditions pour l'épanouissement sportif et le bien-être de la jeunesse et des sportifs. « Grâce aux sportifs, le Mali est connu et apprécié dans les contrées les plus lointaines, ils font résonner partout dans le monde l'hymne nationale du Mali. A partir de maintenant, les athlètes seront pris en charge chez nous », a rassuré le chef du gouvernement.

■ Ibrahim Sanogo

www.malikile.com

L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



**INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE**



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Réformes politiques et institutionnelles : Installation des membres de la commission de rédaction de la nouvelle constitution

Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a présidé la cérémonie d'installation des membres de la Commission de rédaction de la Nouvelle Constitution du Mali. Ce 12 juillet 2022 dans la salle des banquets de Koulouba, en présence du Premier ministre, du Président du Conseil national de Transition, du ministre de la Refondation de l'État, Chargé des Relations avec les Institutions, ainsi que des membres du Gouvernement.



La cérémonie qui nous réunit ce matin est certes sobre, mais pleine de significations », a indiqué le Président de la Transition à l'entame de ses propos. Selon ses précisions, cette cérémonie est la suite logique des Assises nationales de la refondation (ANR). Dans son allocution, le Chef de l'État a rappelé le contexte d'avènement de la constitution de 1992 avant d'évoquer les nombreux dysfonctionnements institutionnels ayant conduit à

des ruptures de l'ordre constitutionnel. « Pendant plusieurs années, le Mali était cité comme un exemple de démocratie en Afrique », a-t-il affirmé avant de préciser qu'au fil des années « la pratique institutionnelle a révélé des dysfonctionnements, qui se sont soldés par des ruptures de l'ordre constitutionnel ». D'où des interrogations quant à la solidité des différentes institutions, le rapport entre elles et le fonctionnement du système institutionnel de manière générale.

Pour donner corps à cet important projet de rédaction d'une Nouvelle Constitution en République du Mali, le Chef de l'État a décidé de créer cette Commission et dont les membres ont été choisis selon des critères de compétences, d'engagement patriotique et d'impartialité. Après leur installation, ces membres ont donc deux mois devant eux pour présenter l'avant-projet de la Nouvelle Constitution afin de permettre au peuple de prendre sa décision.

souveraine au cours d'un référendum. De son côté, Fousseyni SAMAKÉ, Président de la Commission, estime que « C'est un insigne honneur pour [les] membres de la Commission d'avoir été choisis pour œuvrer à l'élaboration d'un acte majeur dans le processus de refondation de l'État, engagé par les autorités de la Transition ». Selon ses précisions, « la décision d'établir une nouvelle constitution est un marqueur important de la volonté politique de faire prendre à notre pays un nouveau départ ». Le Président de la Transition a exhorté les membres de la Commission à prendre en compte dans l'élaboration de ce projet les aspirations profondes du peuple malien. Aussi les invite-t-il à être à l'écoute des différents « groupes socio-professionnelles et des différentes sensibilités politiques ». Le Président GŌÏTA ne doute point qu'en adoptant une démarche participative, les membres de cette Commission proposeront à la fin de leur mission un texte à la mesure des attentes du peuple et qui sera le « socle d'institutions fortes



et d'un jeu politique sain et équilibré entre les différents acteurs institutionnels. » Cette cérémonie d'installation a pris fin par une remise de lettre de mission au Président de la Commission de rédaction de la Nouvelle

Constitution par le Chef de l'État et une photo de famille.

SOURCE : PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI



CENTRE D'APPELS INPS

Appelez au : **20-70-51-70 // 20-70-51-71 // 20-70-51-72**

Une équipe professionnelle et dynamique à votre écoute

Du lundi au Jeudi

7h30 à 16h00

Vendredi

7h30 à 17h30

NOTRE AMBITION : MIEUX VOUS SERVIR

- UN ACCUEIL CHALEUREUX
- UNE ORIENTATION SURE
- DES INFORMATIONS FIABLES

Pour toutes informations et réclamations relatives à l'INPS

- Renseignement sur nos prestations
- Pièces à fournir et suivi des dossiers
- Date et Chronogramme de paiement

Mamadou Diarrassouba, président de la commission de contrôle du CNT :

« Le rôle du CNT est déterminant dans la conception et la mise en œuvre des différentes réformes envisagées... »

La salle Wa Kamissoko du Centre international de conférences de Bamako (CICB) a abrité, le lundi 4 juillet 2022, la cérémonie d'ouverture de l'atelier de renforcement des capacités des commissaires et assistants de la Commission de contrôle élargi aux services de la questure du Conseil national de transition (CNT). Cet atelier de trois jours organisé par la commission de contrôle du CNT a pour objectif de renforcer les connaissances et les capacités des commissaires et des assistants de la commission de contrôle, ainsi que les services de la questure, pour une meilleure appropriation du processus d'élaboration, d'exécution et de contrôle du budget du CNT. Au cours de la cérémonie d'ouverture des travaux, le président de la commission de contrôle du CNT, Mamadou Diarrassouba, a fait savoir que le « rôle du CNT est déterminant dans la conception et la mise en œuvre des différentes réformes envisagées dans le cadre de la transition ».

La cérémonie d'ouverture de l'atelier était présidée par le 6ème vice-président du CNT, Hamidou Traoré, en présence du président de la commission de contrôle du CNT, Mamadou Diarrassouba et d'autres personnalités. Dans ses mots de bienvenue, le président de la commission de contrôle du CNT, Mamadou Diarrassouba, a fait savoir que le rôle du CNT est déterminant dans la conception et la mise en œuvre des différentes réformes envisagées dans le cadre de la transition. Avant de préciser que la Commission de Contrôle est chargée du contrôle de la comptabilité et de la gestion des crédits inscrits au budget du Conseil National de Transition. A cet effet, dit-il, un rapport écrit, portant notamment sur l'état des crédits et la situation des dépenses engagées, liquidées - mandatées et payées doit lui être fourni par les questeurs à la fin de chaque trimestre. Pour lui, l'examen de ces rapports par les commissaires et les assistants de la commission de contrôle n'est toujours pas aisé en raison de la complexité de l'exécution du budget du CNT et surtout des difficultés liées à l'insuffisance de la maîtrise par bon nombre de membres de la commission des outils de contrôle de l'exécution du budget du CNT. Il a indiqué que l'examen des rapports passés a révélé le besoin de renforcer les capacités de la plupart des membres de la commission et des assistants afin de leur permettre d'être plus efficaces dans la réalisation des missions qui leur sont



confiées. Selon lui, le présent atelier de renforcement de capacités des membres de la commission est une réponse aux besoins pressants de renforcement de capacités des commissaires et des assistants pour la plupart des fois le travail parlementaire et surtout un travail de contrôle. « Il s'agira pour nous au cours de ces trois jours d'améliorer les connaissances des commissaires et du personnel d'appui sur le processus d'élaboration de budget en général et celui du CNT en particulier ; de renforcer les capacités des commissaires et du personnel d'appui sur les techniques et outils de contrôle de l'exécution du budget du

CNT », a-t-il dit. A l'issue de cet atelier, Mamadou Diarrassouba espère que les commissaires et personnel d'appui de la commission bénéficieront des connaissances pour veiller à une meilleure exécution du budget du CNT. Enfin, il s'est réjoui de la levée des sanctions de la CEDEAO contre le Mali. Quant au 6ème vice-président du CNT, Hamidou Traoré, il s'est réjoui de l'initiative prise par la commission de contrôle du CNT sous le leadership de Mamadou Diarrassouba de former des membres du CNT.

Aguibou Sogodogo
Source : Lerepublicainmali

Élections au Mali : La MINUSMA assure sa disponibilité a accompagné le processus

Le représentant spécial du Secrétaire général, Chef de la MINUSMA, El-Ghassim Wane l'a dit au cours d'un point de presse qu'il a animé le 7 juillet dernier « La MINUSMA assure sa disponibilité a accompagné le processus électoral » programmé au Mali. A cette occasion, il a abordé la question du renouvellement du mandat de la MINUMA et les aspects sur lesquels il y a eu des changements.



Au cours de son allocution, le chef de la MINUSMA El-Ghassim Wane s'est réjoui de l'adoption par le Conseil de sécurité, le 29 juin 2022, d'une résolution renouvelant le mandat de la Mission pour une année, jusqu'au 30 juin 2023. « **Ce mandat s'inscrit en fait dans le prolongement des résolutions qui l'ont précédée et elle est adoptée sous le chapitre sept de la Charte des Nations Unies. Tout comme les précédentes résolutions, les priorités stratégiques de la Mission restent les mêmes, appui à la mise en œuvre de l'Accord de paix et au processus de transition et appui à la mise en œuvre d'une stratégie malienne globale de stabilisation de la partie centre du pays** », a-t-il dit.

Par la même occasion, il a salué les avancées qui ont été faites en ce qui concerne le pro-

cessus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, appelé le DDR accéléré. « **Il a permis de réintégrer 1800 combattants dans le cadre des bataillons reconstitués qui sont déployés à Ménaka, à Kidal, à Gao et à Tombouctou** », a-t-il souligné.

De même, il a encensé l'Accord que le Mali et la CEDEAO sont parvenus à avoir en ce qui concerne l'extension de la transition à 24 mois. « **Comme vous le savez, le sommet de la CEDEAO qui s'est tenu il y a quelques jours à Accra, au Ghana, a décidé de la levée des sanctions économiques et financières qui avaient été prises contre le Mali au mois de janvier dernier. La MINUSMA a été activement impliquée dans les efforts visant à faciliter cet accord, aussi bien dans le cadre du Comité local de suivi de la transition,**

au sein duquel nous siégeons avec la CE-DEAO et l'Union africaine, mais également dans le cadre du mandat qui est le nôtre, d'appui à la transition ».

Ensuite, il a assuré la disponibilité de la MINUSMA a accompagné le gouvernement malien à la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles et le processus électoral. « **Nous allons évidemment dans la période à venir, continuer à nous mobiliser fortement, pour aider à la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles que le gouvernement malien et les acteurs maliens ont identifié comme étant prioritaires. En particulier, nous allons appuyer le processus électoral et je voudrais rappeler ici que par le passé, nous avons soutenu les processus électoraux au Mali, notamment à travers un**

appui logistique et technique, à travers la sensibilisation des différents acteurs, la communication, l'éducation civique, y compris pour faciliter l'implication des femmes et des jeunes dans le processus électoral, l'appui à la prévention des violences électorales et à la sécurisation du processus électoral lui-même et évidemment, l'appui à la mise en œuvre des réformes qui sont rendues nécessaires par la tenue des élections », a-t-il révélé.

« Nous allons aussi activement contribuer au mécanisme de suivi qui a été mis en place par les autorités maliennes de concert avec la CEDEAO, l'Union Africaine et la MINUSMA. Pour tous, nous assurer que le processus est mis en œuvre dans les délais, mais également faciliter la mobilisation des ressources nécessaires à la bonne conduite du processus », a-t-il assuré.

En effet, El Ghassim Wane a tenu à préciser que la MINUSMA va continuer à accompagner les efforts qui sont déployés pour stabiliser le pays. « Il est clair que cet effort, est un effort d'accompagnement, mais il est aussi évident que même si les autorités maliennes assument la responsabilité première de la restauration de la paix et de la sécurité dans leurs pays, elles ont besoin de l'assistance internationale, elles ont besoin de la solidarité internationale. Notre présence est une manifestation de cette solidarité et nous sommes déterminés à remplir ce devoir de la manière la plus efficace qui soit pour que le Mali retrouve la paix, la sécurité et la stabilité auxquelles aspirent ses populations et son peuple », a-t-il fait savoir.

S'agissant de la question à savoir si la MINUSMA aura un rôle particulier à jouer dans l'organisation des élections à venir, le représentant spécial du Secrétaire général, Chef de la MINUSMA, El-Ghassim Wane a fait savoir que par le passé, la MINUSMA a appuyé les processus électoraux au Mali à travers des appuis logistiques, techniques à travers la sécurisation des élections, en appui aux Forces de défense et de sécurité maliennes, à travers l'éducation civique, la sensibilisation et la communication et en appui à la participation des femmes et des jeunes dans les processus électoraux. « Nous sommes disposés à renouveler cet appui pour la tenue des élec-

tions qui doivent conduire d'ici mars 2024, à la restauration de l'ordre constitutionnel. Et je dois dire que nous travaillons très étroitement avec les institutions maliennes. Nous avons déployé des experts auprès de différentes structures maliennes pour précisément apporter cet appui technique et nous sommes d'ores et déjà en contact avec ces structures pour renouveler cet appui et mettre à leur disposition le soutien technique dont ils auront besoin en vue de la bonne tenue des élections. Et comme je l'ai dit également, nous sommes parties prenantes des mécanismes de suivi chargés d'assurer le suivi du processus électoral et du processus de transition de concert avec les autorités maliennes et là aussi, la MINUSMA va jouer pleinement le rôle qui lui est imparti. Je confirme, nous allons apporter tout le soutien possible pour le bon déroulement du processus électoral », a-t-il affirmé.

Sur le point de savoir comment MINUSMA fait elle pour compenser le retrait de la force Barkhane qui jouait un rôle essentiel dans la sécurisation de certaines de ses actions, il a souligné que le fait qu'il ne vont plus bénéficier du soutien de la force Barkhane, crée une nouvelle situation pour la MINUSMA. « Nous opérons dans un environnement complexe, un environnement marqué par la prévalence de menaces asymétriques. Et dans ce contexte, nous avons besoin de tous les appuis possibles et plus fondamentalement, nous avons besoin de

moyens spécifiques pour nous permettre de protéger nos soldats, mais également pour nous permettre d'être en mesure de protéger les populations civiles et de mieux appuyer les autorités maliennes et la mise en œuvre des différents processus y compris la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation de 2015 », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : « En réponse à la situation nouvelle liée au départ de Barkhane et à la fin de l'appui in extrémis, nous avons intensifié les efforts visant à mobiliser les moyens manquants, notamment en termes d'hélicoptères. Comme vous le savez, nous avons un manque criant d'hélicoptères, à la fois d'hélicoptères armés et d'hélicoptères de transport. Et certains de ces moyens manquent depuis 2017, c'est le cas notamment pour Kidal. Il y a un effort renouvelé qui est fait et une mobilisation encore beaucoup plus forte pour essayer de mobiliser ces moyens auprès de pays contributeurs de troupes et de personnels de police. Je voudrais saisir l'occasion, que m'offre cette conférence de presse pour encore une fois lancer un appel à tous les pays en mesure de le faire pour nous permettre de disposer très rapidement de ces moyens qui sont cruciaux pour la protection de la mission mais également cruciaux pour la protection des populations civiles », a-t-il souhaité.

■ Maffenin Diarra



Anacarde : Une culture peu valorisée

Les prix de la noix de cajou transformée sont en baisse depuis quelques semaines, selon le bulletin d'information mensuel agricole N'kalo publié en juin. Une baisse consécutive à celle de la consommation occidentale et à des stocks importants.



La situation devrait changer dans les mois à venir suite à une diminution des stocks chez le premier transformateur vietnamien et profiter à des transformateurs en Afrique de l'ouest. Le Mali pourrait prendre une part active à ce marché s'il améliore sa production et surtout sa capacité de transformation, encore très faible.

« Concernant la commercialisation, les acteurs ne sont pas appuyés. Ils n'ont pas de facilités au niveau des structures bancaires. La plupart de ceux qui achètent les amandes sont en relation avec des pays voisins », se plaint M. Cheick Oumar Coulibaly, le Secrétaire permanent de la filière. Depuis le début des démarches pour mettre en place la filière, en 2016, et sa reconnaissance, en 2019, ses membres attendent toujours un accord-cadre pour donner à l'interprofession la légitimité d'agir.

Parce que sans cette structuration pour faire face au marché extérieur, les acteurs restent à la merci de négociants intervenant pour acheter les noix « bord champ », précise M. Coulibaly.

Transformer davantage

Même si l'habitude commence à s'installer, l'amande « n'est pas très consommée au Mali » et son exportation est liée à la quantité, qui est pour la majorité en dessous du container, ce qui entraîne que ce sont les noix brutes qui sont achetées.

Leur prix a évolué de 350 à 450 francs CFA, cette année. Un bon prix, ajoute M. Coulibaly. La noix transformée est vendue 5 000 francs CFA le kilogramme, « un prix stable par rapport à la noix brute », dont le prix peut changer en fonction de la situation.

Cette année, par exemple, les récoltes de fruits n'ont pas été satisfaisantes, explique Mme Sanogo Namaro Coulibaly, une productrice de la région de Sikasso. Habituellement, dans ces conditions les prix montent, mais « à cause de l'embargo, ceux qui achètent cassent les prix ». La réalité est que la transformation semi-artisanale qu'elle effectue n'est destinée qu'au marché local actuellement. L'anacarde est cultivé dans environ 266 communes du Mali, à travers les zones de Yanfolila, Kolondiéba, Kangaba, Dioïla et Kita, qui forment la Fédération nationale des producteurs. La production de 2021 est estimée à 100 000 tonnes et la transformation à 4% du total.

Fatoumata Maguiraga
Source : Journal du Mali

Guinée-Col DOUMBOUYA : Le messie qui bouscule l'establishment



Face aux galéjades d'une certaine presse (JA) stipendiée par des forces de destruction massive, rétives aux changements, le président de la Transition guinéenne, Colonel Mamadi DOUMBOUYA reste tranquille comme Baptiste. D'un calme olympien, il utilise le silence pour donner plus de relief à ses actes qui font tilt.

Arrivé au pouvoir à la faveur des événements du 5 septembre 2021, Colonel Mamadi DOUMBOUYA s'impose très vite dans l'esprit de bien des Guinéens, épris de changement, comme un réformateur dont le passage à la tête du pays, fera sans doute jurisprudence. Dans la peau de nouvel homme fort de Conakry, ses premiers mots sont rassurants, et ses actes préliminaires, prémonitoires d'une Guinée qui va faire sa mue: les Guinéens habituellement divisés et houspillés sous l'ancien régime, ap-

prennent à conjuguer désormais le langage de l'unité et du rassemblement sous l'impulsion de leur nouveau leader. La libération des détenus politiques et d'opinions conjuguée au retour des exilés apparaît comme un signe manifeste de détente qui s'arrime à sa volonté d'unir les Guinéens. Mais le président de la Transition guinéenne veut aussi faire place nette dans un pays miné par des décennies de mauvaises gouvernances tous azimuts, avec leurs corollaires de prévarications. Suffisant pour s'attirer les inimitiés de ceux qui souhaitent perpétuer le statu quo ad vitam aeternam. Le blues des dignitaires

Dans la Guinée qui sort peu à peu de sa torpeur et de sa longue léthargie, la machine bien rodée des détournements de deniers publics semble grippée. Les pratiques qui la sous-tendent sont désormais clouées au pilori à la

grande satisfaction de la majorité des Guinéens. Pour le président du CNRD, "être investi de responsabilités publiques n'est pas un chèque en blanc pour chaparder impunément l'argent du contribuable guinéen ou pour s'attribuer à loisir des biens appartenant à l'Etat". Dès lors, nettoyer les écuries d'Augias se présente comme une planche de salut public. La campagne de récupération des biens de l'Etat démarre sous les chapeaux de roue. Elle touche anonymes et des figures connues d'anciens régimes dont Cellou Dalein Diallo, leader de l'UFDG, Sidya Touré, président de l'UFR, Amadou Damaro Camara, haut responsable du RPG (ancien parti au pouvoir), tous priés de libérer les lieux squattés. Un scénario naguère inimaginable dans un pays où le règne des privilèges a généralement valeur de loi. Mieux, le temps des passe-droits et des

hommes politiques supposés intouchables, quand bien même ces derniers seraient en conflit avec la loi, appartient désormais au rayon des souvenirs. Signe d'une nouvelle ère qui s'amorce, la cour de répression des infractions économiques et financières CRIEF voit le jour. Cette juridiction passe sous ses fourches caudines actuels et anciens dignitaires. Les partisans de la reddition des comptes, qui promeuvent la transparence et la clarté dans la gouvernance, jubilent, ceux de l'opacité, adeptes des maquignonnages financiers poussent des cris d'orfraie. Normal dans une Guinée où les bénéficiaires de prébendes et autres scandales de détournements ont le diable au corps.

Il faut dire que la rigueur d'ascèse du Colonel Mamadi DOUMBOUYA, dorénavant érigée en mode de gouvernance, n'est pas du goût de tout le monde. Et ceux qui freinent des quatre fers le font savoir par des manœuvres aussi basses qu'abjectes. Sous les dehors des admonestations pour le retour à l'ordre constitutionnel, se cache le fiel insidieux d'une clique égarée qui use de tout pour discréditer le CNRD et son président aux yeux de l'opinion publique nationale et internationale. La nocuité d'une presse monétisée C'est bien connu, même la vertu n'échappe pas

aux coups de la calomnie. Et dans ce registre, les canaux ne manquent pas pour pilonner le chef de la Transition guinéenne. Preuve qu'il n'est guère approprié sous les tropiques de faire ce que beaucoup d'autres n'ont osé faire. Mais Colonel Mamadi DOUMBOUYA est un homme dont les actions s'agrègent aux aspirations de ses concitoyens qui caressent le rêve de voir une Guinée épurée. Et tant pis, pour les réactions inspirées par des considérations émotionnelles et irrationnelles. Ces considérations sont hélas relayées par des journalistes connus pour être habitués aux oboles des Palais africains, et prêts à vendre aux plus offrants, leurs plumes souillées, quitte à déshonorer leur sacerdoce sous l'autel du profit.

Et dans la séquence des boules puantes, le président du CNRD est présenté comme un autocrate prêt à tout pour s'éterniser au pouvoir. La vérité s'effarouche devant une telle boutade. Colonel Mamadi DOUMBOUYA ne cesse pourtant de répéter à l'envi sa volonté de rendre le pouvoir, une fois sa mission de redressement du pays, terminée. Même des intentions d'éliminer certains leaders politiques de la course à la prochaine présidence lui sont prêtées sans la moindre preuve. Son tort, avoir mis en place un appareil judiciaire

qui s'emploie à sortir de l'ombre tutélaire de forces centrifuges, et travaille dorénavant en toute indépendance sur des dossiers touchant notamment d'anciens ministres soupçonnés d'avoir trempé dans la corruption et les détournements de fonds publics. De quoi lui valoir les foudres d'une certaine presse monétisée qui joue outre-mesure les Cassandres, allant jusqu'à lui prédire une fin à la Dadis Camara. La comparaison est malsaine, et la haine viscérale qui la caractérise, d'une méchanceté innommable. Le Colonel DOUMBOUYA, impassible, appréciera. En attendant, la Transition guinéenne, qui a le pied à l'étrier, suit son cours normal en dépit des soubresauts ponctuels alimentés par des professionnels du désordre. Le président du CNRD, quant à lui, continue sereinement de mettre la Guinée sur la voie du redressement multi-sectoriel et de tisser la toile d'un pays débarrassé à jamais de ses vieux démons. La postérité fera, le moment venu, les comptes en lieu et place des esprits de chagrin qui ruent actuellement dans les brancards.

Par la DCI-PRG
Source : GuinéeNews



Retour de Blaise au Burkina : le sacre de l'impunité

Le Colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, Président de la transition Burkinabè avait réussi pendant plusieurs à mobiliser soutien populaire et acclamation des jeunes burkinabè et africaines en quête d'un Leader capable de nous libérer du joug de la Françafrique et de tous les réseaux de pillage des ressources de nos pays. En décidant non seulement d'accepter le nigérien Mahamadou Issoufou (serviteur zélé de la Françafrique) comme Médiateur mais aussi et surtout de dialoguer avec Blaise Compaoré au mépris

d'une décision de justice le condamnant à perpétuité, le Chef de la Junte au pouvoir a semé le doute et la stupéfaction sur ses intentions réelles. Le bref retour de Blaise Compaoré, n'était ni pertinent, ni opportun et encore moins constructif.

Une décision impertinente : Du long règne de Blaise Compaoré, l'on ne retient que sa brutalité envers ses opposants et le parrainage de plusieurs rebellions pour déstabiliser les pays voisins (Liberia, Cote d'Ivoire, Mali et même la Guinée). Les 4 ans de Thomas Sankara ont eu

100 fois plus d'impact au Burkina et dans le monde que les 27 ans de servilité à la France de l'assassin du père de la révolution burkinabè. Connu pour ses accointances avec les forces du mal au Sahel, le Capitaine Blaise n'avait jamais démontré un leadership lui permettant de changer positivement le cours de notre Histoire. Bien au contraire c'est un homme affaibli au regard hagard qui s'était présenté aux côtés du Colonel Damiba le 08 juillet dernier. Il ne peut rien apporter à une crise qui dépasse largement ses compétences d'obscur comploteur pour affaiblir les pays voisins. Le prétexte de réconciliation nationale tombe tout de suite face à une décision de justice superbement ignorée par l'homme fort de Ouagadougou. Chassé du pouvoir par la rue en 2014, Blaise Compaoré est potentiellement



Retour de Blaise au Burkina: le sacre de l'impunité ?





une menace pour la cohésion sociale de son pays et de toute la sous-région.

Une décision inopportune : Le moment choisi pour faire venir Blaise est assurément le pire. Au moment où les victimes du régime de Blaise attendent de le voir affronter plus courageusement son destin dans une prison ou à tout le moins de faire amende honorable en présentant ses excuses aux Burkinabè, cette rencontre ternit à la fois l'image de la Transition et celle de son Président. Il n'est donc pas surprenant de voir les nombreuses réactions d'indignation dans le pays. Mais ce retour est également indésirable car une bonne partie du pays vit encore les atrocités des groupes armés non étatiques sur le territoire national. L'absence de trois autres anciens Chefs de l'État est assez révélatrice de l'incongruité d'une réunion totalement inutile voire nuisible pour la cohésion sociale.

Une décision nuisible : Soustraire un citoyen à l'autorité de la justice est un acte extrêmement grave et dont les conséquences sont incalculables. Les autorités de Transition ont ainsi réussi à créer une polémique et des tensions dont elles n'ont absolument pas besoin. Cette venue de Blaise a profondément divisé un pays où Blaise Compaoré ne laisse personne indifférent. L'homme fait partie du problème. En concevant et mettant en œuvre le complot de liquidation de la vibrante révolution

burkinabè et de son leader charismatique, il a brutalement privé l'Afrique et le Burkina d'une piste prometteuse pour le progrès et la libération des peuples. L'Afrique n'oubliera jamais que c'est lui qui accueillait et offrait protection et ressources, par l'entremise des puissances étrangères, aux rebelles et bandits de tout acabit chargés de déstabiliser leurs propres pays. La crise malienne n'aurait jamais eu l'ampleur qu'elle connaît aujourd'hui et qui affecte largement le Burkina, s'il n'avait pas activement contribué à exfiltrer et protéger les rebelles maliens défaits et que l'opération française Serval récupérerait dans ses valises

pour faire du Nord Mali un sanctuaire du terrorisme.

Regrouper des anciens Chefs d'Etat dont aucun n'a brillé par des solutions efficaces pour le progrès du pays et de l'Afrique, c'est espérer que le salut de la victime proviendra de son violeur. Comme l'a dit Albert Einstein, « on ne peut pas résoudre un problème avec le même mode de pensée que celui qui a généré le problème. »

Énergies D'Afrique
Nassemanaye



MERCATO- PSG : Au cœur des rumeurs de transfert, Neymar est interpellé par Dani Alves

Neymar est annoncé sur le départ depuis quelque temps à présent. La cause ? Le PSG new look emmené par Luis Campos ne compterait pas sur le Brésilien pour le nouveau projet sportif mis en place. De quoi provoquer un torrent d'informations et de rumeurs sur son avenir. L'occasion pour Dani Alves, ancien coéquipier de Neymar au FC Barcelone et au PSG, de monter au créneau. Et si Neymar finissait par quitter le PSG avant la clôture du mercato estival ? Le Brésilien est à présent contractuellement lié au Paris Saint-Germain jusqu'en juin 2027 depuis le 1er juillet en raison de l'activation automatique de sa clause qui a rallongé son contrat signé en mai 2021 pour deux saisons supplémentaires comme le10sport.com vous le révélait à

l'époque. Cependant, Neymar ne semblerait pas faire partie des plans de la nouvelle direction du Paris Saint-Germain et un transfert serait dans les tuyaux bien que le principal intéressé ne souhaite pas plier bagage comme Fabrizio Romano l'a dernièrement confirmé.

THIAGO SILVA APPELLE NEYMAR À LE REJOINDRE À CHELSEA

Témoignant des multiples rumeurs fusant dans la presse, son ancien coéquipier Thiago Silva a fait savoir que la porte de Chelsea lui était grande ouverte pour qu'il y rejoigne si jamais le PSG le poussait bel et bien vers la sortie. Cependant, Dani Alves a souhaité calmer tout le monde. En publiant une première photo

de lui sur Instagram avec le nouveau maillot domicile du PSG pour la saison 2022/2023 avec la légende suivante : « Encore ici ».

« INTERNET EST DÉTRAQUÉ, NE CROYEZ PAS TOUT CE QUI SORT »

Une publication qui a fait son effet puisque les followers de l'ancien joueur du PSG ont commencé à y voir un clin d'œil pour son avenir lui qui est sans club depuis son départ du FC Barcelone cet été. Par le biais d'une autre photo publiée sur son compte Instagram et cette fois-ci, de dos où était floqué le nom de Neymar, Alves a tenu à apporter son soutien à son compatriote brésilien au cœur d'un torrent médiatique pour son avenir. « Restez calmes, ma people !!! Toujours avec mon frère Neymar Jr. Internet est détraqué, ne croyez pas tout ce qui sort ou ce qu'on vous montre. Si vous n'avez pas vu de vos yeux et entendu de vos oreilles : PRENEZ GARDE ! ». Reste à savoir ce qu'il adviendra du feuilleton Neymar à présent.

Source : <https://le10sport.com>





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous donnez du souffle et de l'élan à des démarches audacieuses qui s'avèreront payantes. Jupiter n'aura pas froid aux yeux et vous donnera le courage d'affirmer vos ambitions professionnelles. Ne rougissez pas de vouloir décrocher un meilleur poste.

La chance vous sourira notamment en matière d'argent, mais cela n'aura rien à voir avec le hasard, car vous la provoquerez. Vous ne gaspillerez certainement pas vos euros dans des gains improbables dans des jeux. Vous aurez des idées plus réalistes.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous vous attèlez à vos occupations avec une attitude constructive et résolue. Vous souhaitez aller de l'avant et vous entraînez les autres dans votre sillon. Vos activités seront porteuses et vos collègues reconnaîtront vos qualités.

Vos soucis seront à mettre sur le compte de questions plus relationnelles que matérielles. Si vous ne gagnez pas d'argent, ce sera parce que l'on refusera de vous en donner. Vous considèrerez ce refus comme une injustice, dont vous demanderez réparation.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez travailler avec une collaboratrice qui vous apporte du réconfort moral. Elle peut vous encourager à continuer vos tâches. C'est grâce à des rencontres dans votre service que vous allez de l'avant. Écoutez vos ambitions professionnelles.

Les finances sont au beau fixe tant que vous ne craquez pas sur des gadgets. Il est utile de revoir votre relation à l'argent. Elle peut être basée sur de mauvaises habitudes. La journée favorise la prise de bonnes résolutions pour stabiliser le budget.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les dissonances en provenance de la planète rouge pourront vous exposer à des trahisons ou à des formes de chantage plus ou moins déguisées. Neptune ne sera pas en reste. Ces contrariétés pourront vous faire subir une méchante douche écossaise.

Rien ne sera facile ! L'influence perturbatrice de Neptune accentuera le climat de méfiance que vous éprouverez vis-à-vis de votre banque. Certains frais bancaires vous sembleront anormalement élevés. Vos demandes de renseignements resteront sans réponse.



Lion (22 juillet - 23 août)

Côté motivation, vous serez au top, de quoi vous donner à fond et de mettre les bouchées doubles dans votre travail. En revanche, si vous devez obéir à des ordres, ce sera plus compliqué. Le ton montera et vous risquerez des conflits avec un supérieur.

Vous aurez de bonnes raisons d'être optimiste, car l'argent ne devrait plus être un trop gros problème en ce moment. Si vous attendez une somme, le versement d'indemnités ou des facilités de paiement, tout devrait se décanter dans le bon sens du terme.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez vous imposer auprès de vos collègues ou supérieurs avec une plus grande autorité, mais sans aucune agressivité. Ces échanges vous permettront de dissiper certains doutes et de vous remettre au travail de façon nettement plus efficace.

Financièrement, cela ne sera pas une période de vaches maigres, mais vous ouvrirez votre porte-feuille à bon escient. Vous justifierez vos dépenses par l'entretien de la maison, les divertissements des enfants et une petite part à la fantaisie.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous appréciez les collègues avec qui vous travaillez. Ils vous le rendent bien et l'ambiance dans le service est chaleureuse. Parler dans une réunion et donner des idées pourraient être une expérience nouvelle. Attendez-vous à des opportunités agréables.

Les dépenses restent très importantes. Elles apportent des satisfactions sur le moment, mais attention aux regrets. Les frais sont déclenchés par des sorties ou la visite de proches. Les amis occasionnent aussi ces frais. Restez modéré avec les achats.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous êtes directeur de société ou chef d'entreprise, outre l'aspect valorisant de votre statut professionnel, vous aurez une raison supplémentaire de vous accrocher à votre poste : le transmettre à votre enfant ! Vous pensez vraiment à tout...

Contrairement à certains volatiles, vous ne vous laisserez pas plumer aujourd'hui, bien entendu sur un plan strictement financier ! Quelles en sont les raisons ? Elles sont simples : une part de chance, une part de jugeote et un dernier tiers de sagesse...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars vous mettra sous pression. Vos rapports seront tendus avec votre direction et les raisons de vous énerver seront nombreuses. Évitez les réactions à chaud et faites appel à vos alliés du moment, le Soleil et Mercure pour trouver des solutions.

Avec Jupiter dissonant à Neptune, soyez prudent. Car si la chance se manifeste, elle pourrait aussi très vite tourner et pas dans le bon sens, vous mettant ainsi face à des réalités difficiles. Les non-paiements vous vaudront des frais supplémentaires.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le transit de Mercure dans votre maison X aura pour effet de relancer, de dynamiser votre carrière. Vous serez totalement impliqué dans votre activité. Vous évoluerez dans une période décisive qui vous confrontera à une nouvelle méthode de travail.

Jupiter dans votre secteur d'ombre vous apportera des contrariétés du côté argent. Vous devrez renoncer à un avantage financier, matériel. Vous pourriez vous retrouver dans de réelles difficultés avant de conclure un arrangement qui vous conviendra.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un nouveau contrat pourrait arriver par un concours de circonstances. Il est important de vous faire confiance, car le poste proposé peut demander des responsabilités. Osez saisir l'opportunité. Un appui d'un supérieur hiérarchique peut vous aider.

Continuez à contrôler le budget. Il s'envole dans différentes dépenses. Les économies sont difficiles. Essayez de dépenser modérément. Pour garder l'équilibre financier, de bonnes astuces sont trouvées. Grâce à votre créativité, vous pouvez bricoler.



Poisson (19 février - 21 mars)

Dans votre métier, vous serez très professionnel. Ce ne sera pas le cas de tout le monde... Au final, malgré votre attitude exemplaire, vous ne gagnerez pas plus d'argent que vos collègues. Vos supérieurs ne s'en rendront même pas compte. Décevant !

Vos dépenses superflues ? Aujourd'hui, les dissonances de Saturne vous feront croire qu'elles sont indispensables. Ce sera un leurre... Ami Poissons, vous pourrez même ironiser à propos de toutes ces fourmis soucieuses d'économiser leur argent.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg

1110 Malikilé

Crise au sein du RPM
Dr Becari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès

Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"

1111 Malikilé

Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali
Revoilà le Cadre d'Echanges

Face aux nouvelles technologies individuelles de haute vitesse, votre journal préféré est à portée de main sur votre smartphone. Tout d'après de la nouvelle vous pouvez en profiter pour télécharger les contenus et vous connecter sur www.malikile.com

1112 Malikilé

Durée de la Transition
Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!

Le Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires

1113 Malikilé

Durée de la Transition
La polémique entre le Mali et la CEDEAO

Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition

1114 Malikilé

Année MS-RFP
Dr Choguel Kokalla Maiga fait le bilan de l'an I de la rectification

Le Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires

1115 Malikilé

Le Burkina Faso-CEDEAO
Issoufou Mahamadou, un médiateur contesté!

Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir

1116 Malikilé

Nouvelle Constitution
Le top départ!

Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires

1117 Malikilé

Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies
Le nîet du Mali à la force française Barkhane

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23